

Sophie DAVID*, Danièle DUBOIS**, Catherine ROUBY***,
Benoist SCHAAL****

L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive*

A partir d'un corpus constitué par les réponses de 246 étudiants, devant définir le terme "odeur" et citer des types d'odeurs, nous menons une analyse des dénominations employées : condition d'emploi et formes des dénominations (noms simples, synapsies), analyse des adjectifs construits morphologiquement (les constructions déverbales permettent de mettre en avant la notion d'"effet"), mise à jour d'axes de classification (c'est-à-dire des types de propriétés visées à travers la dénomination). Il apparaît que le domaine de l'odeur est un champ organisé par l'expérience personnelle, hypothèse qui est confrontée à l'analyse de l'emploi des marques personnelles (pronoms et déterminants). De manière plus générale, ce travail vise à montrer l'importance de la prise en compte des données linguistiques pour parvenir à une représentation cognitive du domaine olfactif.

Mots-clés : analyse linguistique, dénominations, mots construits, marques de la personne

Expression verbally odors in French : syntactical analysis and cognitive representation. This paper analyses the denominations given by a group of 246 subjects, who were asked to give a definition of odour and to enumerate different types of odours. We especially focused on the analysis of different constructions of denominations (simple nouns, polylexical units), of morphologically constructed adjectives (deverbal constructions, which led us to interpret smell as an "effect"), and of the elicitation of classification dimensions (types of properties indicated by the denominations). It can be inferred that odours are structured according to

* LCPE, CNRS URA 1575 - GEPC, IUT Cergy-Pontoise

** LCPE, CNRS URA 1575

*** Laboratoire de physiologie neuro-sensorielle, Lyon I, CNRS URA 180

**** Laboratoire de comportement, CNRS URA 1291, INRA

* Nous remercions les deux lecteurs anonymes de Intellectica pour toutes leurs remarques et leurs suggestions, qui nous ont en particulier conduits à développer certains points de notre analyse linguistique.

subjective experience, this hypothesis being further confirmed by the analysis of personal pronouns and specifiers. In conclusion, this paper emphasises the productivity of a linguistic analysis for the identification of cognitive structures in the olfactory domain.

Key words : olfaction, denominations, linguistic analysis, morphology, subjective and personal linguistic cues.

INTRODUCTION

Le domaine des odeurs a fait l'objet de nombreuses recherches ces dernières années en particulier en neurophysiologie et en psychologie (voir, par exemple, Béguin et Costermans, 1994 ; Richardson et Zucco, 1989, pour des revues). Il existe cependant, à notre connaissance, peu de recherches sur l'expression linguistique des structures conceptuelles relatives aux odeurs, et ce à la différence des recherches sur la modalité visuelle telles que, de manière emblématique, la perception de la couleur (Berlin et Kay, 1969 ; Tornay, 1978). La modalité visuelle se trouve en effet exprimée en langue de manière hautement lexicalisée, tout au moins dans les langues et les cultures indo-européennes, et a suscité de nombreuses recherches en linguistique même. Plus récemment en sciences cognitives, cette modalité a été au centre de nombreuses discussions relatives à l'autonomie ou à la détermination des formes linguistiques par les structures cognitives.

A partir du repérage, dans le domaine visuel, de correspondances entre les structures linguistiques et cognitives, les recherches psychologiques sur les odeurs présupposent généralement une relation simple entre les concepts et leur désignation en langue. Ainsi, sur la base d'une hypothèse de correspondance entre les mots et les structures conceptuelles, on utilise des tâches d'identification ou de dénomination (Lawless et Cain, 1975, par exemple) pour accéder à la structure cognitive des odeurs, même si, dans le même temps, la relation entre les mots et les représentations mentales des odeurs est considérée comme problématique : de nombreux auteurs (majoritairement anglo-saxons) notent en effet le caractère approximatif ou difficile de la dénomination des odeurs (en anglais) (Lawless et Engen, 1977 ; Engen, 1987).

La présente recherche se situe en amont du débat relatif aux relations entre les structures cognitives des odeurs, explorées dans les paradigmes de la psychologie cognitive, et à leur désignation en langue. Nous posons en effet que les données verbales relatives à l'olfaction peuvent être étudiées sur un plan strictement linguistique, avant que leur

analyse ne soit confrontée aux hypothèses cognitives développées selon d'autres paradigmes expérimentaux. Ce travail s'inscrit ainsi dans une démarche pluridisciplinaire qui articule, sans *a priori* réducteur, les problématiques linguistiques aux questionnements psychologiques et cognitifs, dans le domaine des représentations en mémoire et en langue des odeurs.

L'objet de cet article se situe donc sur un double plan : à partir d'un traitement automatique de données verbales traitées comme corpus, nous proposerons une analyse linguistique des résultats, en tant que contribution, pour le français, à la connaissance des odeurs sur le plan des formes linguistiques. Cette analyse permettra d'examiner en quoi le domaine de l'odeur est un champ où se manifeste l'expérience des sujets, et non pas simplement le "traitement d'informations". Sur un autre plan, les résultats seront analysés d'un point de vue cognitif, dans un cadre où se trouvent discutées les hypothèses d'autonomie et d'interdépendance des structures linguistiques et cognitives.

Dans un premier temps, nous décrirons les conditions de production et de recueil des données, et le traitement automatique que nous avons utilisé (logiciel Termino), puis nous analyserons les résultats produits, en nous appuyant sur les propriétés des formes linguistiques et sur la manière dont elles interagissent.

1. CONSTITUTION ET TRAITEMENT DU CORPUS

A la différence du domaine visuel, et en particulier de celui des couleurs, il existe, en français (tout comme en anglais) très peu de termes lexicalisés renvoyant au domaine de l'odeur. Et la plupart des travaux qui se sont intéressés à ce domaine ont noté que, très souvent, les dénominations ou les expressions utilisées renvoyaient à l'identification de la source odorante ou à la dimension hédonique. Par exemple :

- (1) Je déteste les odeurs de fumée / de fumier
- (2) Ça sent le renfermé / le moisi / le poisson

Nous avons donc demandé aux sujets non seulement de citer des odeurs agréables ou désagréables (questions Q5 et Q6)¹, mais

¹ Les questions Q5 et Q6 renvoient à une recherche sur la catégorisation que nous développons par ailleurs.

également de donner une définition de l'odeur (question Q3) et de fournir différentes dénominations de types d'odeurs (question Q4)² :

- Q3- Selon vous, qu'est-ce qu'une odeur ?
- Q4- Quels types d'odeurs distinguez-vous dans votre environnement ?

Le corpus est constitué des réponses de 246 locuteurs (223 femmes et 23 hommes), étudiants de psychologie de l'Université de Reims, interrogés collectivement³. Les réponses ont été traitées selon deux paramètres, la nature de la question posée (définition ou citation de types) et le sexe des locuteurs (femmes ou hommes). Nous avons ainsi défini quatre sous-corpus, "femmes-définition", "hommes-définition" (par la suite désignés par Corpus-D), et "femmes-type" et "hommes-type" (par la suite désignés par Corpus-T)⁴.

A titre d'exemple, nous présentons, dans les tableaux 1 et 2, un extrait du corpus "femmes-définition", et un extrait du corpus "hommes-type". Chaque réponse est précédée d'un numéro constitué de deux nombres. Le premier identifie le sexe (code 1 pour une femme, 0 pour un homme) ; le second renvoie à l'identité d'un sujet :

Tab. 1

1-4
Une odeur suggère une envie, un souvenir, un dégoût. Une odeur est présente constamment autour de nous.
1-5
C'est une sensation agréable ou désagréable que l'on respire.

Tab. 2

0-1
On peut reconnaître comme odeur le parfum, les vapeurs d'échappement, la pollution.
0-2
On distingue des odeurs agréables ou désagréables, fortes ou légères.

² Le questionnaire a été élaboré dans le cadre des recherches pluridisciplinaires encouragées par le programme Cognisciences du CNRS (axe thématique "Catégorisation"). Les sujets disposaient de l'ensemble du questionnaire. Nous ne traiterons ici que des questions Q3 et Q4. Les questions Q1 et Q2 renvoient à l'identité et aux caractéristiques des sujets.

³ Les étudiants n'avaient eu aucun cours traitant de l'olfaction avant la passation du questionnaire.

⁴ Dans la mesure où le nombre d'hommes est nettement moins élevé que le nombre de femmes, les résultats de l'analyse linguistique seront présentés hommes et femmes confondus.

Ces quatre corpus ont fait l'objet d'un traitement automatique à l'aide du logiciel Termino, qui permet en particulier d'identifier les unités nominales polylexicales construites par la syntaxe, telles que *gaz d'échappement* ou *odeur piquante*⁵. Le savoir sur lequel s'appuie Termino relève essentiellement de la linguistique. C'est ainsi que Termino "découvre" des unités de langue, c'est-à-dire des unités bien formées du point de vue de la grammaire⁶.

A l'issue du traitement, plusieurs fichiers sont constitués. Pour chaque corpus traité, on obtient la liste des adjectifs, la liste des noms (simples), la liste des synapsies, la liste des verbes et le lexique complet du texte. Nous présentons ci-dessous, pour le corpus "femmes-définition", un extrait de chacun de ces fichiers⁷ :

⁵ Parmi les unités nominales polylexicales (UNP), on distingue les unités morphologiquement construites, les mots composés (par exemple : poisson-chat, porte-drapeau) et les unités syntaxiquement construites, les synapsies (par exemple : pomme de terre, gaz d'échappement, air conditionné). La notion de synapsie utilisée ici a donc une extension plus large que celle qui a été proposée par Benveniste (Benveniste, 1974 ; David, 1993). Noms composés et synapsies sont donc des termes de catégorie N (nom) (cf. Corbin, 1992 ; David, 1993).

Le logiciel Termino été développé au Centre d'ATO.CI (Université du Québec à Montréal) à la demande de l'Office de langue française (cf. entre autres David et Plante, 1991, David, 1993). Il peut être caractérisé par les trois points suivants : (1) il s'appuie sur une définition de l'unité lexicale ; (2) il ne dispose pas de dictionnaires d'UNP ; (3) il est fondé sur la différence de mode de construction des UNP, (morphologique ou syntaxique).

⁶ Aucun savoir d'ordre terminologique (recours à la notion de domaine de connaissances par exemple) ou de savoirs liés à une problématique particulière (indexation, documentation, traduction, analyse de discours, etc.) n'intervient dans la reconnaissance automatique. L'interprétation des résultats est laissée à l'utilisateur qui, selon sa problématique, retiendra telle ou telle unité.

⁷ Toutes les listes, à l'exception de celle du lexique, sont lemmatisées. Les unités y sont présentées par ordre alphabétique et sont suivies d'une liste de nombres, correspondant au numéro de la phrase dans laquelle l'unité a été repérée. Un autre fichier présente le découpage des phrases. Dans l'exemple ci-après, les phrases 24 et 25 sont associées au questionnaire 1-5, la phrase 27 au questionnaire 1-6 :

23	1-5
24	Odeur alimentaire
25	Odeur parfumée
26	1-6
27	Les parfums, les odeurs de la cuisine, les plantes, les fleurs, les odeurs d'essence, de gas-oil.

Tab. 3

Catégorie	Forme	N° des phrases	Catégorie	Forme	N° des phrases
Adjectifs	bénin	201	Noms (simples)	aliment	50,111,295,316
	biochimique	510,675		alimentation	132
Synapsies	émanation agréable	509	Verbes	caractériser	111,731
	émanation de parfum	107		choisir	604
Lexique	aide	220,295,540	aider	604	

Nous dresserons d’abord un état des lieux concernant les dénominations et les axes de classification utilisés, pour mettre ensuite en évidence la manière dont le domaine de l’odeur, investi par l’expérience personnelle du sujet, est caractérisé par l’absence de consensus dans les représentations collectives ou dans l’absence de norme lexicale en langue. Dans un premier temps, nous nous attacherons donc aux dénominations utilisées par les sujets : formes et conditions d’emploi des termes lexicalisés ou non, à partir du Corpus-T (cf. § 2.1., 2.2. et 2.3.). Cette étude nous permettra de mettre à jour les différents axes de classification retenus pour caractériser une odeur (cf. § 2.4. et 2.5.). Nous finirons par l’étude des marques de la personne (§ 2.6. et 2.7.).

2. LES DENOMINATIONS D'ODEUR

2.1. Des dénominations lexicalisées et spécifiques

Parmi les dénominations lexicalisées (répertoriées dans un dictionnaire, régulièrement utilisées, etc.) et spécifiques (renvoyant

De manière générale, ce traitement permet, pour un corpus donné, de conserver le lien entre une unité et la réponse à un questionnaire particulier (par l'intermédiaire des numéros de phrases associés eux-mêmes à un numéro de questionnaire). A partir de ces résultats, d'autres procédures informatiques permettent d'obtenir (i) le nombre d'occurrences pour chaque unité. Par exemple, pour le corpus "femmes-définition", on associera 4 à aliment (cf. Tab. 3) ; (ii) l'ensemble des contextes spécifiques à une unité. Par exemple, dans le corpus "femmes-définition", les phrases contenant le verbe pouvoir :

- 10

Nous pouvons parler d'une "entité" parvenant à notre nez.
- 13

Cela est très subjectif, on peut percevoir une odeur plus ou moins fortement selon la "force" de notre odorat.
- 15

C'est un parfum, quelque chose d'abstrait que l'on peut sentir.

exclusivement à une odeur), on retrouve dans le Corpus-T les unités suivantes⁸ :

Tab. 4

Terme	Nb d'occurrences
odeur	493
parfum	108
senteur	1
fragrance	1
Total	603

Seuls deux noms sont majoritairement employés, *odeur* et *parfum*⁹. Les deux autres *senteur* et *fragrance* sont des hapax, ils n'apparaissent donc qu'une seule fois. Les adjectifs spécifiques sont peu employés. On observe ainsi les résultats suivants : *nauséabond* (9 occ.) ; *parfumé* (7 occ.) ; *fétide*, *inodore* et *odorant* (2 occ.) ; *malodorant* et *inodorant* (1 occ.)¹⁰.

De manière générale, les expressions lexicalisées ne sont donc que peu employées. De plus, on peut noter qu'un certain nombre de termes ne se retrouve pas dans ces corpus. En effet, on pourrait ajouter *puanteur*, *pestilentiel*, *odoriférant*, *odoriférer*, *empester*, *empuantir*, etc., ainsi que des termes d'argot comme *schlinguer*, *cocoter*, *cogner*, etc. Cependant, la production de certains de ces termes est vraisemblablement liée à un certain niveau de langue, à la nature des questions posées (une définition ou la citation de types ne constituent pas des formes de discours propices à leur emploi), mais aussi à la situation d'écrit, tout comme au contexte institutionnel dans lequel s'est déroulé le test.

⁸ Qu'elles apparaissent seules ou dans une synapsie. Nous n'avons pris en compte que les occurrences où *parfum* est employé comme terme spécifique.

⁹ On peut vraisemblablement supposer qu'une part importante du nombre d'occurrences (occ.) de *odeur* est liée à la formulation de la question, qui contient le mot *odeur*. On observe le même type de répartition dans le Corpus-D : *odeur* 235 occ. ; *parfum* 50 occ. ; *effluve* 3 occ. ; cependant, on trouve aussi *odorat* 30 occ. et *olfaction* 6 occ., notamment dans les réponses qui définissent l'odeur comme un sens.

¹⁰ Le verbe *sentir* (si toutefois on le considère comme un verbe spécifique) apparaît neuf fois. On pourrait faire le même type de remarques pour le Corpus-D : *odorant* (6 occ.) ; *parfumé* (3 occ.) ; *inodore* (2 occ.) ; *nauséabond* (1 occ.) et *puer* (2 occ.). Seul *olfactif* se détache (81 occ.).

Si les termes lexicalisés ne sont que peu employés, quelles sont alors les dénominations utilisées par les sujets ?

2.2. Les autres dénominations

Les autres dénominations peuvent être distinguées selon (i) qu'elles impliquent ou non le locuteur ; (ii) la forme même de l'expression. Comme l'a noté Temple (1995), le terme de dénomination renvoie d'une part "au fait de nommer de façon fixe et codée des catégories" (p. 11), et "se distingue notamment d'un autre processus - la description - qui permet de renvoyer à une autre catégorie en la désignant de façon non codée et non stable" (*ibid.*). D'autre part, il renvoie "à un mot [qui] est le nom fixe et codé d'une catégorie" (*ibid.*, p. 11-12). Dans le corpus, on retrouve aussi bien des dénominations que des descriptions (par exemple *odeurs qui nous attirent*), même si l'on peut hésiter sur le statut de ces dernières, étant donné qu'elles constituent la réponse à la question sur la citation de types d'odeurs. Pour cette raison, nous poursuivrons, dans la suite de cet article, à employer le terme de dénomination, même quand les formes s'apparentent à une description.

2.2.1. Des dénominations impliquant le locuteur

Nous commencerons par quelques exemples :

- (3) a Il y a donc des odeurs qui **nous** attirent et des odeurs qui **nous** répugnent.
 b Il y a les odeurs qui **me** sont agréables comme le parfum des fleurs à la campagne, d'autres qui **me** sont désagréables comme la pollution des villes où on respire les gaz des pots d'échappement.
 c Les odeurs familières, réconfortantes : celle de **mon** chien, de l'après-rasage de **mon** mari, d'un gâteau de **ma** mère.
 d Je classe les odeurs de mon environnement comme cela : les odeurs de **mon** environnement extérieur ; (odeurs de la campagne) ; **mes** propres odeurs ; les odeurs de **mon** entourage ; les odeurs de la ville.

La marque du locuteur se retrouve dans l'emploi de pronoms ou de déterminants. Des pronoms quand la dénomination est construite avec une relative, des déterminants apparaissant le plus souvent dans le groupe prépositionnel qui vient déterminer le nom. Il peut s'agir de dénominations de type, *odeurs qui nous attirent*, *odeurs qui me sont agréables* ou de dénominations d'exemplaire, *l'après-rasage de mon mari*.

Ce ne sont pas certes les expressions les plus fréquentes, mais il est tout de même remarquable d'observer que des dénominations de type peuvent s'effectuer sur une base qui implique directement le locuteur. Nous y reviendrons par la suite (cf. § 2.6. et 2.7.).

2.2.2. Des dénominations dans lesquelles le locuteur n'est pas impliqué

Parmi les dénominations dans lesquelles le locuteur n'est pas impliqué, on retrouve des formes nominales construites par la syntaxe (synapsies), constituées d'un élément nominal (qui reçoit la propriété de tête¹¹) et d'un complément ; et des formes simples (mots non construits ou mots composés). C'est ce que récapitule le tableau 5 :

Tab. 5

Noms simples	Synapsies			
parfum fleur poubelle	N tête = odeur (ou senteur, parfum)			N tête différent
	Groupe adjectival	Groupe prépositionnel	Relative	gaz d'échappement herbe coupée fumée de cigarette
	odeur piquante	odeur(s) de gaz	odeurs qui sont plaisantes	
	bonne odeur senteur parfumée	odeurs de nourriture odeur de cuisine	odeurs qui font du bien au sujet	

Les dénominations dans lesquelles le locuteur n'est pas impliqué constituent les formes les plus nombreuses. Le tableau ci-dessous (Tab. 6) récapitule, pour le Corpus-T, le nombre de synapsies et de noms (construits ou non construits), le nombre d'occurrences, et indique pour chacun la part d'hapax :

Tab. 6

	Synapsies	Noms simples	Total général
Occurrences	573	605	1178
Termes différents	226	140	366
Hapax	166	77	243 (soit 66,5 % ¹² des termes)

Ces premiers chiffres montrent essentiellement deux choses. D'une part, la grande diversité des dénominations employées et, d'autre part, le

¹¹ La propriété de tête est une propriété positionnelle, définie à l'intérieur d'un domaine syntaxique et attribuée à l'unité qui occupe la position noyau d'un groupe syntagmatique (cf. notamment Milner, 1989, Cori et Marandin, 1993).

¹² Dans cet article, les pourcentages sont arrondis au demi-point le plus proche.

faible poids de la plupart d'entre elles, dans la mesure où le nombre d'hapax représente 66,5 % de la totalité des dénominations retenues.

Si l'on regroupe les synapsies par le N tête, les synapsies construites à partir du nom *odeur* apparaissent comme le sous-groupe le plus important. Elles représentent en effet 35 % des synapsies (79 formes) et 53 % des occurrences (305 occ.)¹³. Dans les formes comportant une relative, le nom *odeur* est au pluriel, la relative vient alors isoler une propriété commune à plusieurs odeurs. Pour les autres formes, on retrouve toutes les possibilités : *odeur* est au singulier ou au pluriel, l'expansion dépendant de *odeur* est au singulier ou au pluriel, selon les propriétés du N :

- (4) a odeurs qui sont plaisantes, odeurs qui font du bien au sujet
- b odeur des fleurs, odeurs des fleurs
- c odeurs des saisons, odeurs de nourriture

Bien que l'on observe une grande variété dans les processus de construction, toutes les formes ne semblent pas possibles.

2.2.3. Des formes impossibles

Dans le corpus, les dénominations d'odeur construites avec un terme lexicalisé du domaine et un groupe prépositionnel n'admettent que la préposition *de*. La question est alors de savoir si d'autres prépositions sont possibles. *Senteur*, *parfum* et *odeur* ne semblent pas sur ce point se comporter de la même manière :

- *Senteur* et *parfum* peuvent signifier tous les deux "préparation odorante", produit fabriqué. On peut construire des dénominations telles que *parfum à la vanille*, *senteur au jasmin*, où la préposition *à* signifie *avec* (Cadiot, 1992). Le nom de la source constitue alors un "composant", un "ingrédient" de la préparation. De plus, le nom de la source est obligatoirement précédée d'un déterminant : * *parfum à vanille*, *senteur à jasmin*.

Si l'on suit l'interprétation de Cadiot (*ibid.*), la présence du déterminant montre que l'on construit une catégorie en spécifiant des occurrences, c'est-à-dire en extension (*ibid.*, p. 212 et suiv.) ; et que l'on ne pose pas une relation de nécessité entre le nom tête et son complément. *Senteur* et *parfum* permettraient donc de construire des classes extensionnelles.

¹³ Les synapsies construites avec *parfum* et *senteur* sont toutes des hapax (respectivement 3 dénominations et 1 dénomination).

- Odeur n'a pas le sens de préparation ; l'odeur est "donnée" ou subie. De ce fait, outre leur absence dans les corpus recueillis, il paraît difficile d'avoir les dénominations telles que * *odeur au gaz*, *odeur à l'oeuf pourri*¹⁴ ; de même que * *odeur à gaz*, *odeur à pollution*, *odeur à oeuf pourri*¹⁵.

Les autres prépositions, c'est-à-dire celles que l'on retrouve généralement dans les synapsies, semblent impossibles, et ce, quel que soit le nom lexicalisé du domaine :

- (5) a * une odeur avec (le) tabac c * un parfum en jasmin
b * une odeur en oeuf pourri d * une senteur avec (la) rose

On ne retrouve pas non plus dans le corpus de dénominations construites sans préposition¹⁶. De fait, on ne peut avoir :

¹⁴ Excepté naturellement si l'on permet que odeur puisse signifier "préparation".

¹⁵ Il nous semble beaucoup plus difficile d'avoir une dénomination construite avec à - sens pour (Cadiot, 1992) :

- (i) ? odeur à cheval (chevaux) (pour attirer les chevaux)
(ii) ? odeur à gaz (pour signaler la présence d'un gaz)

Les dénominations à - sens pour permettent de construire des types et des sous-types de manière intensionnelle, cette fois (ibid.). Le deuxième N est alors "saisi" comme une propriété fonctionnelle du premier N (ibid.).

Certes, et notamment dans le Corpus-D, un certain nombre de sujets notent la fonction (l'utilité) de certaines odeurs. Par exemple, l'odeur de fumée signale un feu. Mais il ne semble pas que l'on puisse associer à une odeur une fonction spécifique, de manière stable et continue, car son utilité dépend avant tout des circonstances et de l'expérience de chacun.

On peut noter la même difficulté avec des dénominations construites avec pour, telles que parfum pour femme, senteur pour homme. Si elles sont acceptables, elles renvoient à l'objet fabriqué (un parfum dans une bouteille de parfum par exemple), c'est-à-dire à un objet-source, mais non à un type d'odeur spécifique. Ces deux points conviendraient d'être vérifiés à travers l'analyse d'autres discours, notamment celui des experts du parfum.

¹⁶ En fait, on observe dans le corpus une seule occurrence de forme NN :

- Je peux classer différents types d'odeurs. D'abord, l'odeur nature c'est-à-dire dehors. [...] ("hommes-type", 0-21)

Cet exemple apparaît tout à fait marginal. Tout d'abord, il entre en concurrence avec les formes odeur(s) de la nature, odeur naturelle, attestées de manière beaucoup plus importante. Ensuite, la nécessité d'expliquer la dénomination en poursuivant par "c'est-à-dire dehors" montre vraisemblablement que le sujet a conscience d'une certaine bizarrerie.

Pour les odeurs, il est possible que certains jugements soient flottants du fait :

- du type de discours (par exemple le discours publicitaire) qui peut jouer précisément sur des différences et des écarts ;

- (6) a * Je déteste le(s) odeur(s) gaz, le(s) odeur(s) fumier
 b * Les odeurs fleur sont celles que je préfère
 c Tu ne sens pas ! Il y a une de ces odeurs de produit ménager
 d * Tu ne sens pas ! Il y a une de ces odeurs produit ménager
 e * Je préfère la senteur épice, les fleurs au parfum vanille

La préposition *de* exprime un rapport où l'odeur est une propriété caractéristique du N2 (deuxième N de la construction). Mais cette propriété caractéristique n'est pas construite de manière autonomisée. De ce fait, la paraphrase avec *avoir* est possible mais non la paraphrase avec *être* :

- (7) a L'odeur de cheval : le cheval a une odeur
 b ?? L'odeur de cheval : le cheval est une odeur
 c Le fumier a une odeur.
 d ?? Le fumier est une odeur

Par contraste, on peut observer que le domaine des couleurs, en français, fonctionne différemment, puisque le nom couleur peut être suivi d'un nom, lui-même précédé ou non de *de*. La forme nominale qui suit est alors interprétée comme une couleur, même s'il s'agit parfois d'une "couleur en discours", manifestant l'invention du locuteur, et dont on ne peut a priori dire quelles sont ses chances de lexicalisation :

- (8) a Un ciel couleur d'orange mûre
 b Un ciel couleur orange mûre (exemple adapté de Grevisse 1980)
 c Un tapis couleur de feuille morte
 d Un tapis couleur feuille morte

On peut faire de la couleur une propriété caractéristique autonome (absence de *de*) ou bien non autonome (présence de *de*) ; dans le deuxième cas, on a la possibilité de construire ou non une classe

- de la langue qui permet de construire et d'établir des rapports ;
 - des odeurs mêmes, et de leur matérialité dont la représentation en langue est dépendante de variations culturelles (par exemple, le Li Waanzi, langue du Gabon, possède des termes spécifiques d'odeur, Mouélé, 1996 ; Hombert, 1995), et historiques : rien n'interdit à une langue d'identifier un objet à son odeur. C'est en tout cas l'opération réalisée par le sujet qui propose odeur nature. C'est cette même opération qui apparaît sur certains emballages de produits désodorisants, sur lesquels on trouve des mentions telles que parfum pin. Il s'agit ici justement d'objets pour lesquels la fonction centrale est de produire (et/ ou de masquer) une odeur. On peut avancer l'hypothèse que l'existence de tels produits qui autonomisent l'odeur de son support "naturel" conduit à développer un tel usage en langue, et donc à rendre acceptable en français "odeur + nom", de manière identique à ce qui s'est historiquement produit depuis longtemps dans le domaine de la couleur (Dubois, Resche-Rigon et Tenin, 1996).

référentielle déterminée par la couleur. Les paraphrases avec *être* et *avoir* sont alors toutes deux possibles :

- (9) a L'orange mûre est une couleur
 b L'orange mûre a une couleur
 c La feuille morte est une couleur
 d La feuille morte a une couleur

Ces quelques remarques rejoignent les propositions d'analyse de Corbin et Temple (1994, pp. 24-25), qui, à propos de l'analyse de *fenouillette*, montrent qu'"une catégorie sémantique peut ne pas avoir de correspondant référentiel" (*ibid.*, p. 24). C'est le cas des odeurs en français : "ni *eucalyptus*, ni *musc*, ni *thym*, par exemple, ne dénomment ni ne pourraient dénommer des catégories d'objets ayant le parfum caractéristique de l'eucalyptus, du musc ou du thym" (*ibid.*).

Cela signifie deux choses : d'une part, que la langue française traite bien l'odeur comme une propriété caractéristique d'un objet ; mais d'autre part, qu'elle ne la "traite" pas comme une propriété autonomisée. A l'appui, Corbin et Temple signalent qu'aucun adjectif indiquant une odeur n'est susceptible par conversion de renvoyer à un objet dont cette odeur serait une caractéristique, contrairement aux adjectifs de couleur :

- (10) a fétide : * un fétide (*ibid.*, p. 25)
 b bleu : un bleu de travail, une ecchymose, une jeune recrue, un fromage (*ibid.*, p. 13)
 c noir : un petit noir (café), une noire (musique)

Les remarques précédentes permettent aussi de préciser quelles sont les formes linguistiques renvoyant à des types d'odeurs. Dans le corpus, les seules dénominations renvoyant à un type de manière non ambiguë ne peuvent se présenter que sous les formes suivantes :

- (11) a odeur(s)¹⁷ + expansion adjectivale ----> odeur corporelle, odeur piquante, odeur connue
 b odeurs + expansion prépositionnelle ----> odeurs de gaz
 c odeurs + relative ----> odeurs qui font du bien
 d nom de source odorante au pluriel¹⁸ ----> fleurs

Certaines dénominations (avec une expansion prépositionnelle et un nom de source odorante) au singulier restent ambiguës (*odeur de gaz* constitue-t-elle une odeur particulière, spécifique, une occurrence d'odeur parmi les odeurs possibles, ou bien s'agit-il d'un type d'odeur ?).

¹⁷ Nous notons uniquement le terme *odeur*, mais cela serait aussi vrai des dénominations construites avec d'autres noms lexicalisés du domaine.

¹⁸ A la condition naturellement que ce nom prenne le pluriel.

De même, on observe des réponses identiques aux questions portant sur les types d'odeurs (Q4) et sur la citation d'odeurs agréables ou désagréables (Q5 et Q6 du questionnaire). Par exemple : *cuisine, excréments, transpiration, fumée de cigarette*. Le peu de termes lexicalisés, mais aussi la construction de dénominations à partir de la source odorante, rendent ainsi difficile la distinction en langue entre dénomination de type et dénomination d'exemplaire.

Enfin, de manière générale, en tenant compte justement de cette difficulté à séparer les types et les exemplaires d'odeur, il semblerait que les sujets construisent plutôt des classes (peut-être des sous-classes (cf. § 2.2.4)) d'odeur, plutôt que des types ou des sous-types d'odeur, si l'on reprend la terminologie proposée par Cadiot (1992). Les sujets distinguent d'abord des occurrences d'odeur et les rassemblent en classes (définition extensionnelle). Mais ils n'y associent pas *a priori* une caractérisation qui permettrait d'obtenir des types définis de manière intensionnelle¹⁹.

2.2.4. Des dénominations renvoyant à des thématiques éclatées

L'observation conjointe des synapsies, des noms et des adjectifs, dans le Corpus-T, permet de circonscrire les thématiques pertinentes pour les sujets, pour définir des types d'odeurs. En (12) sont notées les dénominations les plus fréquentes (19 formes dont la fréquence est supérieure ou égale à 10, représentant 5% des termes et 46 % des occurrences) :

(12)	parfum	102	mauvaise odeur	15
	odeur agréable	97	odeur de cuisine	14
	odeur désagréable	63	fumée	13
	fleur	41	odeur naturelle	13
	pollution	26	herbe	12
	cuisine	22	transpiration	12
	nature	19	bonne odeur	10
	nourriture	19	campagne	10
	sueur	18	odeur de nourriture	10
	pot d'échappement	18		

On trouve, dans les constructions élaborées sur la source odorante, principalement quatre thèmes : le parfum, la nature, la cuisine, la sueur. Et, à partir de certaines constructions adjectivales, la dimension hédonique.

¹⁹ Ce point demanderait d'être vérifié de manière plus précise. Dans la suite de cet article, nous conserverons le terme de "type", même dans les cas où il s'agit de classes.

Il reste cependant 95 % de termes représentant un peu plus de la moitié des occurrences. Parmi ces dénominations, certaines concourent à l'importance des thèmes dégagés ci-dessus. On peut observer notamment un certain nombre de couples ou de triplets, qui ne se distinguent que par des variations de marques flexionnelles ou qui touchent la présence ou l'absence de déterminant ou d'un adjectif (qui inciteraient donc à des regroupements sur la base de ces similitudes). Par exemple, on retrouve *odeur de la pollution* et *odeur de pollution*, *pollution de la ville* et *pollution des villes*, *odeur désagréable des pots d'échappement* et *odeur des pots d'échappement*, etc.

Quant aux autres dénominations, il est plus difficile de systématiser précisément les thématiques auxquelles elles renvoient, sinon à partir de nos "connaissances du monde". Les dénominations construites sur la source odorante constituent la meilleure illustration de cette difficulté. En effet, elles conduisent à une classification des odeurs, non pas en elles-mêmes, mais en référence à une classification "naturelle" des objets odorants. Sur quelle autre base, en effet, est-on tenté de relier *odeur de la nature*, *odeur d'herbe*, *odeur de verdure*, *odeur de la campagne* et *odeur des saisons*? Avec comme difficulté supplémentaire le fait que les N utilisés n'expriment pas tous le même niveau de généralité. Par exemple, pour le thème de la nourriture : *fruit*, *aliment*, *friture*, *café*. La base de ces rapprochements ne peut être fondée que sur l'intervention d'un savoir extra-linguistique, qui de fait semble bien concourir à l'organisation des odeurs. Ainsi, dans une tâche de catégorisation de termes utilisés dans les épreuves olfactives, Dubois et Rouby (1996) ont observé un recouvrement des classifications de ces termes en tant qu'objets et en tant qu'odeurs.

On retrouve ce même type de difficultés si l'on s'attache aux relations hyponymiques et hyperonymiques qui organisent l'interprétation des synapsies. Elles ne semblent pas donner, tout au moins de manière systématique, les clés de l'organisation des odeurs. Doit-on par exemple relier *tabac* et *tabac froid*? L'odeur d'*herbe coupée* et celle d'*herbe mouillée* sont-elles des spécifications de l'*odeur de l'herbe*? Ou ce rapprochement n'est-il pas le résultat d'une forte prégnance de la tradition classificatoire des objets (visuels)? L'analyse linguistique permet de dégager une "image" de la structuration du domaine, mais laisse la question ouverte en suscitant de nouvelles explorations spécifiquement psychologiques.

2.3. Les axes de classification

L'examen des différentes dénominations permet néanmoins d'établir quels sont les axes de classification retenus par les sujets. On appellera "axe de classification" la propriété visée pour construire la dénomination. La littérature, notamment celle qui est issue de travaux en neurophysiologie et en psychologie, a distingué les dimensions liées à la source, à l'intensité, à la mémoire (familiarité) et à la dimension hédonique (ou valeur hédonique) (Holley 1994). Ces différentes dimensions peuvent être retrouvées dans le corpus étudié. Cependant, elles ne caractérisent pas la totalité des dénominations, elles sont très inégalement représentées, et la dimension hédonique suscite un développement et une discussion. Les formes retenues ici sont constituées des dénominations du Corpus-T mais aussi des adjectifs du Corpus-D, dans la mesure où ils qualifient une odeur. On distinguera ainsi :

(a) *L'axe de classification lié à la source*

L'expression est ici construite à partir de la dénomination de la source odorante : on "emprunte" le nom d'une source odorante. Elle peut être directement le nom de la source (*pot d'échappement*) ; être construite à partir d'un terme lexicalisé du domaine (*odeur, senteur* notamment) et d'une expansion prépositionnelle (*odeur de nourriture*) ; ou bien d'un terme lexicalisé du domaine et d'une expansion adjectivale, si l'adjectif est une forme dénominale et que le N qui sert de base renvoie à un nom de source : *odeur industrielle* (*industrie*), *odeur corporelle* (*corps*), *odeur alimentaire* (*aliment*). La plupart des adjectifs²⁰ sont construits à l'aide de suffixes variés (*-aire, -ique, -el, -é, etc.*), à peu près également répartis.

On notera qu'un nombre important de ces bases renvoie à des thèmes que l'on peut identifier à travers les synapsies et les noms. On reconnaît ainsi le thème de la nourriture représenté par *alimentaire, culinaire* ; les odeurs des êtres vivants avec *humain, corporel* ; mais aussi des

²⁰ On ne trouve que quelques adjectifs dénominaux convertis (animal par exemple ; sur la notion de conversion, cf. Corbin, 1991 et Kerleroux, 1992). L'axe de classification par la source trouve aussi un écho dans les verbes tels que *amener, dégager, émaner, provenir, provoquer, venir* (employés dans le corpus "femmes-type"). Par exemple :

- Pollution **amenée** par l'environnement (voitures) [...] (1-194)
- Odeurs **dégagées** par autrui, par le corps humain [...] (1-70)
- [...] Ainsi que les odeurs **émanant** des usines. (1-48)
- [...] Odeurs **provenant** de crèmes pour le visage [...] (1-146)
- [...] Odeurs naturelles, **provoquées** par les industries, les usines (1-139)
- [...] Odeur **venant** des animaux [...] (1-171)

dénominations construites à partir d'une qualification plus générale de la source avec *naturel*, *non naturel*, *artificiel*, *chimique*, etc. Dans ces différents cas, les adjectifs dénominaux concourent à la cohésion des thèmes mais aussi à leur importance.

(b) *L'axe de classification lié à l'intensité*

La dimension de l'intensité est une dimension caractéristique des odeurs, comme de toute perception. Elle est même décisive dans la construction d'une "psychophysique" des sensations. Dans le corpus, elle se retrouve cependant très faiblement représentée (cf. Tab. 7), essentiellement dans des dénominations "odeur + adjectif": *odeur forte*, *odeur faible*, *odeur légère*, *odeur discrète*.

(c) *L'axe de classification lié à la mémoire*

Il s'agit d'une dimension elle aussi reconnue par la plupart des travaux psychologiques, où se manifeste la spécificité de la modalité olfactive (Engen, 1987) : la mémoire des odeurs est "personnelle", en opposition à la "mémoire sémantique" organisatrice des objets du monde visuel. On la retrouve ici dans des dénominations "odeur + adjectif", telles que *odeur connue*, *odeur familière*, *odeur étrangère* (cf. Tab. 7).

(d) *L'axe de classification lié à la valeur hédonique... ou à l'effet ?*

La valeur hédonique, ou jugement d'agrément, a été elle très largement identifiée dans la littérature (Engen, 1982 ; Holley, 1984 ; Schaal et al., 1996). Elle caractérise la dimension du plaisir / déplaisir.

Elle est tout à fait représentée dans le corpus. Cependant, ce qui apparaît assez nettement, c'est sa complexité. En effet, on observe un certain nombre de constructions déverbaux, de catégorie adjectif, construites à l'aide de *-ant* ou de *-able (-ible)*²¹, tels que *piquant*, *gênant*, *plaisant*, *agréable*, *insoutenable*, *insupportable*, etc., apparaissant de manière très régulière avec le nom *odeur*. Ces adjectifs

²¹ Les adjectifs en *-able (-ible)* sont les plus nombreux, à cause de la paire agréable, désagréable (plus de 302 occurrences dans le corpus, dont 296 pour cette paire ; rappelons que ces deux adjectifs étaient compris dans les questions Q5 et Q6). Les formes en *-ant* forment le paradigme le plus important avec 15 adjectifs différents, même s'ils ne représentent que 32 occurrences. Nous laissons de côté l'adjectif porteur (dans la dénomination *odeur porteuse de sens*), car c'est le seul adjectif qui manifeste cette suffixation. La suffixation en *-if* est aussi marginale. On trouve *nocif* (construit à partir de la base verbale *°noc*, qui constitue une alternance complexe reproductible associée au verbe nuire, Corbin, 1987, p. 772) et *agressif*.

sont habituellement traités dans la littérature en psychologie ou en neurophysiologie comme les adjectifs *bon* ou *mauvais*. En fait, ils permettent d'étayer l'hypothèse du caractère hétérogène de "la dimension" hédonique :

- D'une part, parce qu'il s'agit de constructions déverbales, qui impliquent à un moment donné le sens du verbe. On indique que l'odeur provoque un "effet", défini de la manière suivante : l'"effet" renvoie "à la manifestation d'un phénomène qui accompagne l'existence d'un objet", "dont l'apparence ne renvoie pas directement à une cause productrice". Elle implique toujours un "rapport entre l'observateur et l'objet émetteur" (Augoyard et Torgue, 1995, p. 10). C'est aussi le cas dans les relatives, telles que *odeurs qui nous attirent*.

- D'autre part, parce que le sens de ces adjectifs a partie liée avec la sémantique de l'afixe utilisé.

(i) Les adjectifs en *-able (-ible)* du corpus (*agréable, désagréable, insoutenable, insupportable, nuisible*) semblent former une classe homogène sur le plan sémantique (cf. Anscombe et Leeman, 1994 pour les tests). Leur interprétation présenterait "le procès réalisé comme une caractéristique de l'entité qualifiée" (*ibid.*, p. 40), et ne ferait pas appel à la modalité *pouvoir* (contrairement à ce propose Corbin, 1987)²². Dans

²² Pour Corbin (1987, pp. 375-376), les adjectifs en *-able (-ible)* s'interpréteraient selon l'une des deux paraphrases suivantes : "qui peut V" ou "qui peut être V" (selon que le nom auquel l'adjectif se rapporte s'interprète comme le sujet ou le complément du verbe qui sert de base). Cette analyse convient parfaitement à un certain nombre d'adjectifs que l'on observe dans le Corpus-D (des adjectifs verbaux dans la terminologie de Anscombe et Leeman, 1994), tels que *délectable, identifiable, impalpable, invisible, non palpable, perceptible, repérable, respirable, sensible* (avec l'interprétation "qui peut être V"), où la référence à la modalité *pouvoir* est présente.

Parallèlement, on observe que les définitions lexicographiques sont problématiques. Ainsi, à *nuisible*, on trouve l'interprétation "qui nuit" ; à *nocif*, l'interprétation "qui peut nuire" (Le Robert, Dictionnaire de la langue française et Lexis). De même, pour *agréable* et *désagréable*, on trouve "qui plaît" / "qui déplaît". On trouve à *insupportable* les sens "qui ne peut être supporté" et "qui est désagréable" (Le Robert, Dictionnaire de la langue française).

La difficulté de l'analyse réside ici dans le fait d'analyser un usage de la langue, mais non pas la langue elle-même, c'est-à-dire d'articuler les propriétés de langue à leur usage. Si la nécessité de distinguer plusieurs niveaux de réel lexical a été établie (cf. Corbin, 1987, p. 18), les rapports que

le corpus, ces adjectifs peuvent se retrouver associés à des adjectifs en *-ant* (cf. ci-dessous) ou à des formes indiquant qu'une odeur provoque un "effet". On trouve ainsi :

- (13) a Il y a des odeurs très agréables comme l'odeur de la salle de bain après une douche, l'odeur de Soupline, etc. ; des odeurs très désagréables : tabac froid, certains parfums qui donnent mal à la tête ; et les autres qui ne dérangent pas : odeurs de cuisine, sueur, etc. ("femmes-type", 1-129)
- b Des odeurs agréables, désagréables : toute une gamme d'odeurs [...] provoquant aussi des états physiologiques différents : humeur, modifications digestives. ("femmes-type", 1-208)
- c Deux classifications : ce qui sent bon donc agréable ; ce qui ne sent pas bon, ou même très gênant car insoutenable, qui a des répercussions sur notre organisme (mal de tête...) donc c'est désagréable. ("femmes-type", 1-161)

En (13a), on met sur le même plan (coordination par *et*) les groupes nominaux contenant les adjectifs *agréable* et *désagréable*, et le groupe nominal construit avec la relative *qui ne dérangent pas*, qui met en place la négation de l'"effet" provoqué. Dans (13b), on retrouve les adjectifs *agréable* et *désagréable* et le verbe *provoquer*. Dans (13c), les adjectifs *agréable*, *désagréable*, *insoutenable*, *bon* et *mauvais* sont associés à l'adjectif *gênant* et à la relative *qui a des répercussions...* Dans les trois cas, des adjectifs sont associés à l'"effet" de l'odeur sur l'individu. C'est aussi ce que l'on va observer dans les adjectifs en *-ant*.

(ii) Les adjectifs en *-ant*²³ (le verbe renvoie à un procès statif, qui se réalise en termes de propriété (Kupferman, 1992)) s'interprètent essentiellement selon la paraphrase "qui V"²⁴. En disant que l'odeur pique, attire, gêne, réconforte, fait suffoquer, etc., on construit alors le plaisir / déplaisir comme la conséquence du procès indiqué par le verbe, comme un "effet" provoqué par l'odeur. Nous avons donc là deux manières de noter la dimension de plaisir / déplaisir. Il est ou n'est pas,

ces derniers entretiennent, si tant est que l'on puisse les qualifier, restent à analyser de manière plus précise.

²³ On trouve dans le corpus alléchant, déplaisant, écœurant, envahissant, gênant, inodorant, malodorant, odorant, piquant, plaisant, polluant, réconfortant, repoussant, répugnant, suffocant.

²⁴ Suffocant est le seul à avoir une interprétation causative "qui fait V", plutôt que "qui V", interprétation qui est liée au verbe suffoquer.

d'une part (*bon, mauvais*) ; et, d'autre part, il est la conséquence d'un procès indiqué par le verbe (adjectifs en *-ant*)²⁵.

Cet "effet" est enfin attesté dans d'autres formes linguistiques (relatives, phrases), aussi bien dans le Corpus-T que dans le Corpus-D. Par exemple :

- (14) a Une odeur est une sensation agréable ou désagréable. Certaines odeurs peuvent agir sur votre comportement. ("femmes-définition", 1-53)
 b [...] Elle peut être bonne ou mauvaise, donc produire une sensation agréable ou désagréable. ("femmes-définition", 1-90)
 c L'odeur peut également déclencher des envies [...] ("femmes-définition", 1-198)
 d [...] Certaines amènent une grimace, d'autres non. ("femmes-type", 1-49)
 e [odeurs] qui font du bien et celles qui font du mal au sujet ("femmes-type", 1-97)
 f [odeurs] qui ne dérangent pas ("femmes-type", 1-129).

L'interprétation sémantique de la plupart de ces adjectifs indique que l'on met en avant l'"effet" de l'odeur sur l'individu. Cet "effet" est associé au plaisir / déplaisir ressenti par le sujet, qu'il soit ou non construit comme la conséquence d'un autre procès. Il s'agit sans doute là d'une caractérisation très générale du domaine des odeurs, qui apparaît plus analytique et décalée vis-à-vis de la notion de "dimension hédonique", dans la mesure où elle prend en compte le procès. De plus, cette caractérisation implique le sujet connaissant. C'est pourquoi nous préférons la notion d'"effet" (sur le sujet) à celle de "dimension hédonique", qui présuppose une objectivité de l'odeur extérieure et indépendante du sujet.

Enfin, la majorité des constructions déverbaux adjectivaux indique un "effet" de déplaisir. Ceci laisse entrevoir une autre hypothèse qu'il conviendrait de vérifier : les pôles plaisir et déplaisir ne sont pas dans une relation symétrique. Il y aurait un consensus plus grand sur les odeurs perçues comme désagréables que sur les odeurs perçues comme agréables. C'est aussi ce que suggère une rapide observation des réponses des sujets aux questions Q5 et Q6 : on trouve plus de formes différentes à la question portant sur les odeurs agréables que sur les odeurs désagréables, les formes les plus citées (les plus partagées) seraient ainsi des odeurs dites désagréables.

²⁵ A l'exception de *plaire* et *odor*, qui indiquent directement, comme les adjectifs non construits, cette dimension.

Ces quelques éléments mériteraient une analyse plus approfondie, mais ils ont le mérite de soulever le problème de la complexité de ce qui est généralement considéré comme une dimension et de susciter des investigations y compris dans le champ psychologique (cf. par exemple Burnet, 1996 ; Nicolas, 1996). L'analyse linguistique nous permet d'avancer que le plaisir / déplaisir n'est pas toujours inscrit directement dans la dénomination, et il n'est pas sûr que ces deux pôles fonctionnent de la même manière.

(d) *Autres axes*

Pour être complet, il faut aussi signaler d'autres axes, sous-représentés, tels que l'utilité *odeurs qui peuvent nous être utiles*, le danger *odeur dangereuse*, ou encore la temporalité *odeur continue*.

La frontière entre certains de ces axes semble parfois difficile à distinguer. Par exemple, l'"effet" a partie liée avec le danger. Une odeur très fortement désagréable (agressive, nuisible, nocive, une mauvaise odeur) peut (finir par) être toxique et dangereuse. D'autres travaux (par exemple Berleux, 1995) ont montré l'étroite corrélation entre les axes "mémoire" et "jugement hédonique", mais aussi la nécessité de distinguer entre "jugement hédonique" et "danger" (Burnet, 1996).

2.5. Un emploi différencié des axes de classification

Dès lors que l'on a distingué les différents axes de classification des odeurs, ils constituent une grille de classement que l'on peut appliquer aux différentes réponses fournies par les sujets dans le Corpus-T. Il ne s'agit pas ici simplement de quantifier les réponses, ce qui reviendrait à retrouver ce à quoi l'on s'attend plus ou moins (par exemple, que l'axe de classification par la source est largement représenté), mais plutôt d'observer comment ces différents axes sont associés. En effet, on observe qu'un certain nombre de réponses présentent plusieurs axes de classification. Par exemple :

- (15) odeurs alimentaires ; odeurs de la nature ; odeurs artificielles ; odeurs du corps (naturelles) ; odeurs polluantes ("femmes-type", 1-42)

On retrouve les axes de classification "source" (à travers les adjectifs *alimentaire*, *artificiel* et *naturel*, et les groupes prépositionnels *de la nature*, *du corps*), et "effet" (*polluant*).

L'application de ces différents axes de classifications au Corpus-T²⁶ a conduit aux résultats suivants²⁷ :

Tab. 7

	Nb réponses	%
Effet	100	40,75
Source	67	27,25
Effet - source	33	13,5
Effet - mémoire	12	5
Effet - intensité	9	3,75
Effet - intensité - source	7	2,75
Autres	17	7
Total	245	100

On remarquera tout d'abord que les deux axes de classification, "effet" et "source" représentent 68 % des réponses. Les 32 % restant sont répartis en des combinaisons de un à trois axes, constituant 12 classes différentes. Sous la rubrique "autres" représentant 17 réponses (soit 7 % de l'ensemble), on retrouve 8 combinaisons d'axe différentes.

Les axes les plus utilisés dans l'expression même d'une classe sont l'"effet", et la "source" (respectivement 10 et 7 fois ; on a pris ici en compte la rubrique "autres"), ensuite viennent la "mémoire" et l'"intensité" (respectivement 5 et 4 fois ; de même, on a pris en compte la rubrique "autres").

Ces quatre axes constituent donc les axes les plus importants, même si leur comportement est tout à fait différent. Les axes "effet" et "source" apparaissent seuls mais aussi liés à d'autres dimensions, alors

²⁶ Nous n'avons pas tenu compte de l'ordre d'apparition des dénominations (odeur forte, odeur piquante est classée de la même manière que odeur piquante, odeur forte). De même, nous n'avons pas tenu compte de la forme du classement proposé : classification "à plat" (liste non hiérarchisée) / classification hiérarchisée, par exemple :

- Il y a deux classes : **les odeurs agréables et les odeurs désagréables**. Ces deux classes se divisent selon **la nature de l'odeur** : des odeurs d'origine différente. Par exemple : odeur des fleurs, odeur chimique. ("femmes-type", 1-184)

ce qui, à l'évidence, multiplierait les combinaisons.

²⁷ Afin de ne pas alourdir la présentation, seuls les axes représentés par plus de 5 occurrences sont explicitement notés. Le nombre total de réponses est égal à 245 car une femme n'a pas répondu à cette question.

que l'axe "intensité" est toujours associé à au moins un autre axe. Quant à l'axe "mémoire", il ne représente que 3 occurrences.

Alors que les axes "intensité" et "mémoire" ont été largement valorisés dans la littérature psychologique, ils n'apparaissent pas dans l'analyse des corpus comme des axes organisateurs du domaine, à la différence de l'"effet" et de la "source". Nous ne voulons pas ici contredire leur importance, mais montrer que les "dimensions" observables sont largement dépendantes des modes d'objectivation donnés dans le questionnement expérimental. Respirer une odeur puis en parler (ou écrire), ou seulement écrire ne constituent pas manifestement des expériences dans lesquelles sont mobilisées les mêmes dimensions. La variété des expériences mises en place, la confrontation des résultats, mais aussi la prise en compte du contexte de production constituent donc les trois éléments clés qui permettront de mieux cerner le domaine de l'odeur.

L'image ainsi fournie à travers l'emploi des différents axes de classification confirme que le domaine de l'odeur est un domaine peu codifié. À la fois par le nombre d'axes retenus, ce que nous avons déjà souligné, mais aussi à travers le nombre de leurs combinaisons. Ces deux points constituent donc un autre argument en faveur d'une analyse en termes d'expérience personnelle.

2.6. L'expérience personnelle

L'étude réalisée jusqu'à maintenant a apporté un certain nombre d'arguments en faveur d'un champ sensoriel avant tout marqué par l'absence de norme ou de consensus entre sujets, et donc soumis à l'expression d'une expérience subjective. Nous allons réexaminer ce point en nous appuyant ici sur les marques de la personne, dans les deux corpus.

Les pronoms personnels constituent, sur ce plan, des indices linguistiques importants, en ce qu'ils permettent de qualifier le rapport d'un individu d'une part aux autres individus et d'autre part à ce dont ils parlent. Nous ne faisons pas l'hypothèse qu'il s'agit ici des seules marques linguistiques pertinentes pour évaluer ces rapports, mais elles en constituent les indices les plus clairs (Souchart 1989). L'observation des réponses des sujets montre que seules les première et troisième personnes sont utilisées²⁸. Nous établirons dans un premier temps la

²⁸ L'absence de tu est directement liée à la situation du questionnaire. Quant au vous il est quasi-absent ; il ne renvoie jamais à un autre interlocuteur particulier, mais il construit plutôt un rapport collectif dont le sujet s'abstrait.

liste des formes associées, d'une part, au sujet, que ce dernier se définisse en tant que *je* ou se construise à l'intérieur d'un groupe, *nous* (c'est le cas aussi pour *on*) ; et, d'autre part, à ce dont on parle²⁹. Nous présentons ci-dessous les résultats pour les deux corpus :

Tab. 8

	Définition (%)	Type (%)
locuteur impliqué	62	83,5
ce dont on parle	38	16,5

Cette répartition montre que, dans les deux cas, les marques impliquant le locuteur sont largement majoritaires. Nous avons donc là des formes de "discours", où le sujet est fortement présent. Cette présence s'explique pour une part si l'on s'attache à la formulation des questions Q3 et Q4. Dans les deux cas, la question utilise le *vous* (*selon vous, distinguez-vous*). Et quelques sujets répondent en reprenant les termes de la question, par *je* ou *moi*. Cependant, cette explication reste insuffisante, car ces consignes ne diffèrent guère de celles utilisées classiquement dans l'étude des objets visuels et qui ne suscitent pas de telles manifestations du sujet (cf. Dubois, 1996). De plus, on peut relever des occurrences de *me, nous*, etc., de même que de certains déterminants tels que *mon, notre*, etc. Nous avons ainsi été conduits à isoler les différents plans dans lesquels se retrouvent les pronoms personnels, mais aussi les déterminants associés à la première personne (*mon, mes, notre*, etc.). Il s'agit donc d'un premier essai de réponse, qui demanderait d'être mis en perspective avec une analyse plus générale de ces deux formes de discours.

2.6.1. Dans le Corpus-T

On trouve deux occurrences de *vous*, l'une dans le corpus "*femmes-définition*" et l'autre dans le corpus "*femmes-type*" (il s'agit d'ailleurs de la même femme) ; une occurrence de *votre* dans le corpus "*femmes-définition*" :

- [...] C'est quelque chose de diffus qui se trouve dans l'environnement [...] et qui **vous** stimule les narines. [...] ("*femmes-définition*", 1-47)
- Il y a des odeurs neutres, qui ne **vous** interpellent pas d'une façon ou d'une autre [...] ("*femmes-type*", 1-47)
- [...] Certaines odeurs peuvent agir sur **votre** comportement. ("*femmes-définition*", 1-53)

²⁹ On a regroupé d'un côté les formes *je, nous, on* (et aussi *l'on*), *moi, me*. De l'autre, les formes *elle(s), elle-même, le* (et ses variations), *en, y, il(s), lui*. Le nombre d'occurrences associé à *il* ne prend pas en compte les emplois impersonnels. Sur les valeurs de *on*, cf. entre autres F. Atlani (1984).

Dans le Corpus-T (245 sujets), 66 réponses contiennent au moins une marque impliquant le locuteur, soit une proportion de 27 %.

Les réponses se présentent sous deux formes. Soit le sujet énumère directement un certain nombre de dénominations. Soit son énumération est chapeautée, encadrée ou suivie d'énoncés qui renvoient au contexte dans lequel il propose ses réponses, par reprise notamment d'un des termes de la question (*on distingue, dans notre environnement*) ou en utilisant une expression renvoyant à un classement (par exemple, le verbe *classer*). Dans le premier cas, on a une simple énumération (citation) ; dans le second, les réponses s'apparentent plus à une classification. On retiendra donc une structure constituée d'au maximum deux plans. Le premier (i) renvoie à la mise en place de la réponse, le second (ii) à une énumération de dénominations. Dans le second plan, on distinguera les dénominations proprement dites (ii-a), des énoncés faisant référence au contexte ou à l'explicitation de la dénomination proposée (ii-b). On observe la répartition suivante :

Tab. 9

	Nb de marques personnelles	%
(i) Mise en place de la réponse	81	67,5
(ii-a) Dénomination	22	18,5
(ii-b) Contexte et/ou explicitation de la dénomination	17	14
Total	120	100

Le plan (i), le plus important, montre que les sujets proposent des dénominations en indiquant qu'il s'agit là d'une liste ou d'une classification plus ou moins personnelle, plus ou moins subjective, plus ou moins partagée, selon le rapport collectif ou individuel que construit la marque personnelle (cf. § 2.8.).

- (i) **Plan où les marques de la personne sont associées à la mise en place de la réponse**
- **On** distingue dans **notre** environnement beaucoup d'odeurs différentes, agréables, désagréables à notre goût. (1-1)
 - **Je** classe les odeurs de **mon** environnement en plusieurs catégories : agréable, désagréable ; familière, non familière. (1-13)
 - Les odeurs que **je** retiens en premier sont celles de la rue car ce sont les plus désagréables : essence, égouts, fumée... Ensuite, viennent les parfums naturels [...] (1-178)

Le plan (ii-a), marques personnelles associées à la dénomination d'un type ou d'un exemplaire, montre que l'expérience personnelle peut s'inscrire directement dans ce que l'on distingue.

(ii-a) Plan où les marques de la personne s'inscrivent dans la dénomination d'un type ou d'un exemplaire

- Il y a les odeurs qui **me** sont agréables comme le parfum des fleurs à la campagne, d'autres qui **me** sont désagréables [...]. (1-12)
- Il y a donc des odeurs qui **nous** attirent et des odeurs qui **nous** répugnent. (1-51)
- [...] les odeurs de **mon** environnement extérieur (odeurs de la campagne) ; **mes** propres odeurs ; les odeurs de **mon** entourage ; les odeurs de la ville. (1-85)
- Je distingue les odeurs auxquelles **je** suis habituée (plats, appartements, personnes) de celles que **je** sens à l'extérieur de chez **moi** et que **je** découvre chaque jour. (1-223)
- Il y a dans un premier temps les odeurs proches, familiales. Par exemple, le parfum de **ma** mère, de la maison ... [...] (1-23)
- Les odeurs familiales, réconfortantes : celle de **mon** chien, de l'après-rasage de **mon** mari, d'un gâteau de **ma** mère. [...] (1-82)

Ce qui apparaît remarquable, c'est la présence même de marques personnelles dans la dénomination d'un type d'odeur (première série d'exemples). C'est donc l'expérience personnelle qui peut s'inscrire directement dans la dénomination, mais à un niveau très général, puisqu'il s'agit ici de dénominations de type. L'abstraction ainsi faite n'évacue pas le locuteur, elle reste contextualisée tout en jouant un rôle *a priori* décontextualisé.

Enfin, le plan (ii-b), marques personnelles associées au contexte ou à l'explicitation de la dénomination, montre qu'un certain nombre de dénominations font l'objet de "commentaires" : les sujets font référence à la situation dans lesquelles l'odeur est distinguée, ou bien mentionnent certaines de ses propriétés :

(ii-b) Plan où les marques personnelles sont associées au contexte et à l'explicitation de la dénomination

- [...] d'autres [...] comme la pollution des villes où **on** respire les gaz des pots d'échappement. (1-12)
- Il y a des odeurs neutres, qui ne **vous** interpellent pas d'une façon ou d'une autre [...] (1-47)
- Odeurs de type naturel : ce qui **nous** vient de la nature (plantes, arbres...) [...] (1-68)

- Les neutres (celles auxquelles **nous** sommes habitués et que **nous** ne détectons qu'en faisant attention) qui sont légères. (1-182)

2.6.2. Dans le Corpus-D

Dans le Corpus-D, les marques impliquant le locuteur sont beaucoup plus nombreuses que dans le Corpus-T : 145 réponses dans le Corpus-D, soit une proportion égale à 59 %, contre 27 % dans le Corpus-T. En effet, les réponses concernant les définitions de l'odeur sont dans l'ensemble plus longues que les réponses concernant les types, et sont plus souvent construites autour d'une forme verbale³⁰.

On peut structurer les énoncés définitoires selon trois plans : (i) la mise en place de la définition, (ii) la définition ou les propriétés de l'odeur, et enfin (iii) les exemples. De la même manière que précédemment, on distinguera dans (iii) les dénominations proprement dites (iii-a), des énoncés renvoyant au contexte ou à l'explicitation de la dénomination proposée (iii-b). La répartition est la suivante :

Tab. 10

	Nb de marques personnelles	%
(i) Mise en place de la définition	18	7
(ii) Définition et propriétés de l'odeur	235	92
(iii-a) Dénomination	1	0,5
(iii-b) Contexte et/ou explicitation de la dénomination	2	0,5
Total	256	100

Le nombre peu élevé de marques impliquant le locuteur, dans la mise en place de la définition, (plan (i)), est lié à l'activité définitoire même : la définition "naturelle" se donne directement sans que l'on ait besoin de préciser qu'il s'agit d'une définition. C'est même l'une des caractéristiques des "énoncés définitoires ordinaires", dans lesquels "le locuteur ordinaire a rarement, sinon jamais, recours à des énoncés ouvertement métalinguistiques [...]", c'est-à-dire construits autour de verbes tels que *désigner*, *signifier*, *avoir le sens de*, etc. (Riegel, 1990, p. 97). De plus, demander une définition, c'est assigner au "répondeur-

³⁰ L'analyse des différentes définitions proposées par les sujets constitue un travail en cours et fera l'objet d'une autre publication.

définisseur [un rôle] de détenteur supposé d'un savoir linguistique" (*ibid.*, p. 101). Enfin, la plupart des exemples retenus dans ce plan sont à analyser à travers la formulation de la question "selon vous, qu'est-ce qu'une odeur ?", qui force l'implication du sujet.

(i) **Plan où les marques personnelles sont associées à la mise en place de la définition**

- **Nous** pouvons parler d'une "entité" parvenant à notre nez. C'est l'ensemble des senteurs parvenant à notre odorat. [...] (1-2)

- Pour **moi**, une odeur, c'est quelque chose qui flotte dans l'air, que l'on respire et que l'on trouve agréable ou désagréable. [...] (1-133)

Cependant il est intéressant de noter le contraste entre ce plan et le plan (i) du Corpus-T, qui lui est parallèle. Si l'on ne signifie que rarement que la définition que l'on propose est personnelle, ce n'est pas le cas dans les réponses renvoyant à une classification. Définition et classification, dans le domaine des odeurs, fonctionnent de manière différente. Dans la classification, on indique plus souvent qu'il s'agit d'une classification personnelle, que celle-ci pourrait être autre (notamment avec l'emploi épistémique de *pouvoir*³¹). On prend donc beaucoup plus de précautions lorsqu'il s'agit de citer des types d'odeur, que lorsqu'il s'agit d'une définition.

Le plan (ii), marques personnelles dans la définition et les propriétés de l'odeur, est le plus important. Il montre clairement l'odeur sous une dimension fortement contextualisée par le sujet :

(ii) **Plan où les marques personnelles sont associées à la définition et les propriétés de l'odeur**

- [...] **On** ne peut pas la toucher ; **on** ne la remarque que grâce à son odorat. [...] Elle peut **nous** donner des informations sur **notre** environnement. (1-3)

- [...] Une odeur est présente constamment autour de **nous**. (1-4)

- Une odeur est quelque chose que **je** perçois par le nez ; cette odeur **m'est** agréable ou désagréable. Une odeur est un point de repère au sens où elle **m'indique** des lieux ou des choses familières. Une odeur est un support sensoriel au même titre que les autres de **mes** sens. [...] (1-13)

³¹ Cf. notamment Sueur (1977, 1979, 1983). Les sujets signifient explicitement qu'ils pourraient proposer autre chose :

- Dans notre environnement, on **peut peut-être distinguer** les odeurs en trois catégories : celles qui sont agréables, désagréables et celles qui sont plutôt neutres (bien qu'il n'existe peut-être pas vraiment d'odeur neutre) ("hommes-type", 0-18)

- On **peut distinguer** les odeurs qui font référence aux traces laissées par l'expérience passée ou au contraire les odeurs nouvelles, que l'on ne connaît pas. On **peut aussi classer** les odeurs agréables ou non. ("femmes-type", 1-215)

- [...] Une odeur peut **nous** prévenir de quelque chose comme la pluie, le feu. (1-14)
- C'est une substance chimique qui **nous** permet de différencier les différents éléments de l'environnement. **Nous** pouvons être plus ou moins sensible à différentes odeurs. Grâce à l'odeur, **nous** pouvons avoir une connaissance plus précise de ce qui **nous** entoure et de ce que **nous** mangeons. (1-151)

L'implication personnelle s'attache aussi bien à la définition de l'odeur : "quelque chose que *je* perçois par le nez", qu'à toutes ses propriétés, indépendamment de ce à quoi elles renvoient (fonction, effet, opposition par rapport aux autres sens, etc.) : "elle peut *nous* donner des informations sur *notre* environnement", "elle *m'*indique des lieux ou des choses familières", "une odeur peut *nous* prévenir de quelque chose comme la pluie"; "[elle] *m'*est agréable ou désagréable", "un courant d'air [...] désagréable à supporter, voire même qui *me* pousse à *m'*empêcher de respirer"; "*on* ne peut pas la toucher", etc.

Enfin, le plan (iii), marques personnelles associées aux exemples, apparaît lui totalement marginal. Les définitions ne sont pas globalement appuyées par des exemples.

(iii) **Plan où les marques personnelles sont liées aux exemples (dénomination et / ou contexte et explicitation de la dénomination)**

- [...] Parmi les odeurs que **je** préfère c'est celle du printemps. (1-13)
- [...] On la perçoit automatiquement (lorsqu'**on** rentre dans une pièce) [...]. (1-32)
- [...] odeur qui s'inscrit dans **notre** mémoire [...]. (1-32)

Dans les deux corpus, Corpus-D et Corpus-T, la dimension de l'expérience personnelle semble constituer une caractéristique forte du domaine de l'odeur. Si une analyse plus fine de ces formes de discours reste à faire, qui permettrait de situer précisément l'odeur par rapport à d'autres domaines sensoriels, il n'en reste pas moins que l'on peut retrouver cette dimension, indépendamment de l'étude des marques de la personne. C'est grâce à cette dimension que l'on pourrait expliquer la variété des dénominations, des thèmes, des axes de classification, des combinaisons mêmes de ces axes, tout comme la modalité *pouvoir*. Que l'expérience culturelle et sociale diffère, les dénominations, les qualifications, les paramètres de la classification changent. Et mettre en avant la dimension de l'expérience, c'est aussi dire autrement que le domaine de l'odeur n'est pas un domaine socialisé, normé, faisant l'objet d'un consensus. Les différents points sur lesquels a porté l'analyse pointent tous l'hétérogénéité, même si, à chaque fois, on peut repérer une "attitude" dominante. Celle-ci, généralement ne couvre au mieux que la moitié ou un peu plus de la moitié des cas. Le reste est dispersé et éclaté en de multiples catégories.

Mais si cela est vrai du point de vue de l'analyse, c'est-à-dire en adoptant un point de vue extérieur et global, en est-il de même pour les sujets ? Construisent-ils des définitions et des types en instaurant un rapport individuel ou bien un rapport collectif ? A travers leurs réponses, retrouve-t-on un partage ou un non-partage des connaissances ? C'est le dernier point que nous aborderons en réexaminant les marques impliquant le locuteur.

2.7. Un savoir différemment partagé

Nous étudierons ici la répartition des marques impliquant le locuteur, dans les deux corpus, en s'attachant d'une part à ceux qui impliquent le sujet à l'intérieur d'un groupe, (rapport collectif), et ceux qui n'impliquent que le sujet (rapport individuel). On étudiera donc *on*, *nous* et *vous* d'un côté, et *je* de l'autre. Le tableau (11) indique quelle est la répartition des formes *on*, *nous* (auquel nous ajoutons *notre*, *nos*, etc.), *je* (auquel nous ajoutons *moi*, *ma*, etc.) et *vous*, ainsi que la

répartition entre le rapport individuel (*je*) et le rapport collectif (*on*, *nous*, *vous*) :

[illegible]

La répartition entre le rapport collectif et le rapport individuel dans les deux corpus est radicalement différente, même si le rapport collectif l'emporte dans les deux cas. *On*, le plus fréquent dans le Corpus-D, est tout juste dépassé par *je* dans le Corpus-T. *Nous* baisse de manière significative dans le Corpus-T.

Le Corpus-D se caractérise par la mise en place d'un rapport collectif (tableau 12). Le rapport individuel semble donc être plutôt exceptionnel. C'est ce que l'on peut vérifier si l'on examine la répartition entre le rapport collectif et le rapport individuel dans chacun des plans distingués (cf. § 2.6.) :

Tab. 12

L'odeur, de manière générale, se définit comme un objet ayant des propriétés partagées : le rapport collectif représente 96 % réponses associées au plan (ii). Par contre, la mise en place de la définition présente une répartition à peu près égale. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, une part des réponses est vraisemblablement liée à la formulation de la question.

C'est donc d'une certaine manière le point de vue extérieur qui donne la variété, alors que, pour le sujet, qu'il sache ou non que sa définition est ou n'est pas "classique", il peut la fournir un instaurant un rapport collectif. Autrement dit, une définition peut être peu représentée dans le corpus (hapax dans les dénominations, regroupement des odeurs selon des axes peu représentés), tout en étant construite par le locuteur autour de *nous* ou de *on*.

Les réponses du Corpus-T sont tout à fait différentes (tableau 13). En effet, à première vue, elles semblent mettre en place deux types de rapports : un rapport collectif (58,5 %), indiquant une connaissance partagée ; et un rapport individuel (41,5 %), indiquant une connaissance non partagée. On peut le vérifier en examinant la répartition de ces deux rapports en fonction des plans que nous avons distingués :

Tab. 13

	Rapport	Nb. de marques personnelles	% dans chaque plan
(i) Mise en place de la réponse (81 occ.)	collectif	47	58
	individuel	34	42
(ii-a) Dénomination (22 occ.)	collectif	9	41
	individuel	13	59
(ii-b) Contexte et/ou explicitation de la dénomination (17 occ.)	collectif	14	82.5
	individuel	3	17.5

Le rapport individuel et le rapport collectif sont tous les deux attestés. Si le rapport collectif l'emporte dans (i) et (ii-b), les dénominations de type ou d'exemplaire (ii-a) sont plus individuelles que

collectives. Elles sont donc plus situées dans le champ de l'expérience personnelle du sujet. De plus, il faut noter que le type de rapport instauré reste cohérent, quand, dans une même réponse, on retrouve les plans (i) et (ii)³². Autrement dit, si un sujet met en place sa réponse en introduisant un rapport individuel, il instaurera ce même rapport dans le plan (ii) (cf. exemples (16) c, d et e). Il en est de même quand il s'agit du rapport collectif (cf. exemples (16) a et b) :

- (16) a Dans l'environnement, **on** perçoit des odeurs que l'on qualifie d'agréable, de désagréable. Il y a donc des odeurs qui **nous** attirent et des odeurs qui **nous** répugnent. (1-51)
- b **On** distingue déjà les odeurs agréables et désagréables pour **nous**. Indifféremment, ici **on** rencontre plus fréquemment des odeurs : de gaz d'échappement, de nourriture, de parfum... (1-72)
- c **Je** classe les odeurs de **mon** environnement comme cela : les odeurs de **mon** environnement extérieur (odeurs de la campagne) ; **mes** propres odeurs ; les odeurs de **mon** entourage ; les odeurs de la ville. (1-85)
- d **Je** les classe de façon agréable ou désagréable selon **ma** propre perception, c'est-à-dire si ça **me** rappelle certains souvenirs. (1-218)
- e **Je** distingue les odeurs auxquelles **je** suis habituée (plats, appartements, personnes) de celles que **je** sens à l'extérieur de chez **moi** et que **je** découvre chaque jour. (1-223)

L'identité des rapports constitue donc un argument en faveur de cette analyse, qui distingue deux implications différentes selon les sujets.

CONCLUSION

Le cadre méthodologique retenu pour analyser les corpus sur les odeurs se scinde en deux phases. La première consiste en une analyse spécifiquement linguistique ; la seconde s'interroge sur l'organisation cognitive des odeurs, à partir de l'exploitation des résultats de l'analyse linguistique. Cette double perspective permet ainsi de construire un espace de recherche dans lequel les rapports entre les plans d'organisation linguistiques et cognitifs peuvent être envisagés. Ils ne sont jamais *a priori* confondus.

Cet article pose en première phase l'analyse linguistique. À partir des résultats fournis par Termino, on s'est attaché aux différentes formes que prennent les dénominations (noms simples ou synapsies, formes impossibles). C'est à partir de là que la plupart des différents axes de classification, habituellement mentionnés dans la littérature, ont été

32 Sur les 11 réponses présentant à la fois les plans (i) et (ii), 10 présentent le même type de rapports.

retrouvés. Cependant, nous avons montré qu'un corpus recueilli sans expérience sensorielle associée minore le poids de certains axes (par exemple les axes "intensité" et "mémoire"). Par contre, l'analyse permet d'objectiver le caractère multidimensionnel et hétérogène de la "dimension hédonique" en langue, et par là de susciter de nouvelles explorations empiriques ; elle met également en évidence la difficulté de dissocier une organisation spécifique des odeurs de celle des objets odorants.

Les différentes dénominations, les axes de classification et leur combinaison, l'emploi des marques impliquant le locuteur constituent autant de points sur lesquels s'accroche à la fois l'absence de norme, sur le plan linguistique, et de connaissances partagées sur le plan cognitif. Cependant, et l'étude des marques personnelles le montre, cela se manifeste de manière moins nette quand on étudie le rapport individuel ou collectif à l'odeur, que construit le sujet. Dans le Corpus-D, les réponses contenant des marques impliquant le locuteur mettent en place un rapport majoritairement collectif, donc un savoir construit comme partagé. Dans le Corpus-T, les réponses mettent en place un rapport collectif ou individuel, différemment partagé donc, sans doute en l'absence de lexicalisations spécifiques, qui auraient un effet de normalisation de la description de l'espace olfactif.

Cela ne signifie pas pour autant que ces résultats soient contradictoires, car ils visent des objets cognitifs différents. Dans un cas, on adopte une visée objective qui s'attache uniquement à ce que le sujet "dit" ; dans l'autre cas, on s'attache à ce que "dit" le sujet de ce qu'il "dit". En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un sujet, ou un ensemble de sujets, pense ou croit que le domaine des odeurs est un domaine où le savoir est partagé, qu'il l'est effectivement. Nos analyses suggèrent que, en l'absence de dénominations spécifiques des odeurs, cette croyance, partagée par les chercheurs eux-mêmes, ne fait que reproduire, dans la modalité olfactive, une démarche élaborée sur les propriétés de la modalité visuelle (Dubois et al. 1996).

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. et D. Leeman (1994) La dérivation des adjectifs en *-ble* : morphologie ou sémantique ?, *Langue française*, n° 103, sept., pp. 32-44.
Atlani, F. (1984) ON L'illusioniste, *La langue au ras du texte*, Paris, Ed. du CNRS et Conseil supérieur de l'Université Paris 7, pp. 13-29.

- Augoyard, J.-F. et H. Torgue (1995) *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*, Marseille, Editions Parenthèses.
- Bartning, I. (fév. 1996) Eléments pour une typologie des SN complexes en français, *Langue française*, n° 109, pp. 29-43.
- Béguin, P. et J. Costermans (1994) Le traitement de l'information olfactive, *L'Année psychologique*, n° 94, pp. 99-122.
- Benveniste, E. (1996) La nature des pronoms, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. "TEL", T. 1, pp. 251-257.
- Benveniste, E. (1974) Formes nouvelles de la composition nominale, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. "TEL", T. 2, pp. 163-176.
- Benveniste, E. (1974) Fondements syntaxiques de la composition nominale, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Coll. "TEL", T. 2, pp. 145-162.
- Berleux, D. (1995) *Dénomination, catégorisation des odeurs*, Mémoire de DEA (Psychologie), Université Paris V, np.
- Berlin, B. et P. Kay (1969) *Basic Color Terms. Their Universality and Evolution*, Berkeley, University of California Press.
- Burnet, R. (1996) *La dimension hédonique dans les jugements olfactifs*, Mémoire de DEA (Sciences cognitives), EHES, np.
- Cadiot, P. (1992) A entre deux noms : vers la composition nominale, *Lexique*, PUL, n° 11, pp. 193-240.
- Corbin, D. (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer, 2 vol.
- Corbin, D. (1991) Introduction. La formation des mots : structures et interprétations, *Lexique*, PUL, n° 10, pp. 7-31.
- Corbin, D. (1992) Hypothèses sur les frontières de la composition nominale, *Cahiers de grammaire*, n° 17, pp. 26-55.
- Corbin, D et M. Temple (1994) Le monde des mots et des sens construits, *Cahiers de Lexicologie*, n° 65, vol. 2, pp. 5-28.
- Cori, M. et J.-M. Marandin (1993) Grammaires d'arbre polychromes, *TAL*, vol. 34, n° 1, pp. 101-132.
- David, S. (1993) *Les unités nominales polylexicales. Eléments de description et traitement automatique*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 - Denis Diderot, np.
- David, S. et P. Plante (1990) De la nécessité d'une approche morpho-syntaxique dans l'analyse de textes, *ICO*, vol. 2, n° 3, pp. 140-155.
- David, S. et P. Plante (1990) Termino v.1.0TM : principes et propriétés linguistiques, *Actes du colloque "Industries de la langue"*, nov, Montréal, OLF et Société des traducteurs du Québec (1991) pp. 71-88.
- David, S. et M. Souchart (1995) Analyse de discours et traitement automatique de données textuelles : le logiciel Termino, *Recherches Documentaires*,

- Cahiers de Linguistique sociale, Coll. "Bilans et perspectives", Bulot, Th., Dubois, D. et Ch. Batime éd., pp. 61-76.
- Dubois, D. (1995) Matériels et consignes : un type de questionnaire social dans la recherche expérimentale en psycholinguistique, in J. Richard-Zapella (éd.), *Le questionnaire social, Cahiers de linguistique sociale*.
- Dubois, D. et C. Rouby (soumis) Classes d'odeurs et/ou classes d'objets : l'odeur a-t-elle une autonomie cognitive ?
- Dubois, D., Resche-Rigon, P. et A. Tenin (à paraître) Des couleurs et des formes : catégories perceptives et constructions cognitives, in D. Dubois (éd.), *Catégories et cognition*, Lyon, Kimé.
- Dubois, D., Rouby, et G. Sicard (sous presse) Catégories sémantiques et sensorialités : de l'espace visuel à l'espace olfactif, *Enfance, n° thématique : L'odorat chez l'enfant, perspectives croisées*.
- Engen, T. (1987) Remembering Odors and their Names, *American Scientist*, n° 75, pp. 497-503.
- Faraj, N., Godin, R., Missaoui, R., David, S. et P. Plante, Évaluation de la contribution des termes composés syntaxiques pour l'indexation automatique, *Proceeding du 22ème Congrès annuel de l'Association canadienne des sciences de l'information*, Montréal, pp. 340-360.
- Grevisse, M. (1980) *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 11ème éd.
- Holley, A. (1994) Sensibilités chimiques, Richelle, M., Requin, J. et M. Robert (éds), *Traité de psychologie expérimentale*, Paris, PUF.
- Hombert, J.-M. (1995) Des termes de base pour les odeurs en langue africaine, *Folia*.
- Kerleroux, F. (1992) *La coupure invisible. Etude de syntaxe et de morphologie*, Mémoire d'habilitation (Linguistique), Université Paris X.
- Kleiber, G. (1984) Dénomination et relations dénominales, *Langages*, n° 76, pp. 77-94.
- Kupferman, L. (1992) Une morphologie dispositionnelle ?, Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A. (éds), *Communication et cognition*, Hommage à N. Ruwet, Ghent, pp. 345-359.
- Langue française, Modalités et interprétations : l'exemple de pouvoir* (1989) n° 84.
- Lawless, H.T. et W. S. Cain (1975) Recognition Memory for Odors. Chemical Senses and Flavour, n° 1, pp. 331-337.
- Lawless, H.T. et T. Engen (1977) Associations to Odors : Interference, Mnemonics and Verbal Labelling, *Journal of Experimental Psychology : Human Learning and Memory*, n° 3, pp. 52-59.
- Leeman, D. (1992) Deux classes d'adjectifs en *-ble*, *Langue française*, n° 96, déc., pp. 44-64.
- Milner, J.-Cl. (1989) *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil, Coll. "Des travaux".

- Moskowitz, H. R. et C. L. Gerbers (1974) Dimensional Salience of Odors, *Annals of the New York Academy of Sciences*, n° 237, pp. 1-16.
- Mouélé, M. (sous presse) L'apprentissage des odeurs chez les Waanzi : note de recherche, *Enfance*, n° thématique : *L'odorat chez l'enfant, perspectives croisées*.
- Nicolas, A.-S. (1996) *Du nez à la bouche : représentation des odeurs en mémoire*, Rapport de stage, INA.
- Richardson, J. T. et G. H. Zucco (1989) Cognition and Olfaction : a Review, *Psychological Bulletin*, n° 105, pp. 331-351.
- Riegel, M. (1990) La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations, *La définition*, Paris, Larousse, pp. 97-110.
- Schaal, B., Rouby, C., Aerlier, L. Soussignan, R. et R. E. Tremblay (sous presse) Variabilité et universaux au sein de l'espace perçu des odeurs : approches interculturelles de l'hédonisme olfactif, in J. R. Pitte (éd.) *L'espace des odeurs, des parfums, des atmosphères, Actes du colloque de Pierrefonds*, 24-25 juin 1995.
- Souchard, M. (1989) *Le discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982 - 1983)*, Montréal, Ed. Le Préambule, Coll. "L'Univers des discours".
- Sueur, J.-P. (1977) Quantificateurs et modalités, *Langages*, n° 48, pp. 84-99.
- Sueur, J.-P. (1979) Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir, *Le français moderne*, n° 2, pp. 97-120.
- Sueur, J.-P. (1983) Les verbes modaux sont-ils ambigus, J. David et G. Kleiber (éds), *Recherches linguistiques, La notion sémantico-logique de modalité*, Paris, Klincksieck, vol. VIII, pp. 165-180.
- Temple, M. (1995) L'analyse morphologique d'un mot construit : un point de vue particulier sur la dénomination, *Scolia*, n° 3, pp. 11-30.
- Tornay, S. (1978) Voir et nommer les couleurs, Nanterre, Labethno.